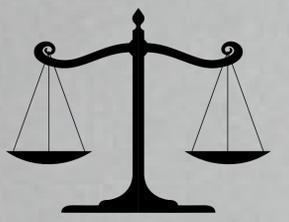




# L'ÉGALITÉ DES DROITS L'ÉGALITÉ PAR LE DROIT



## Une longue conquête

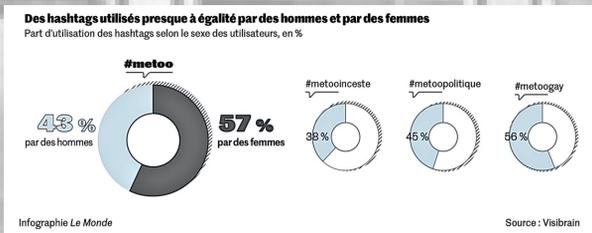
Les inégalités entre les femmes et les hommes sont anciennes. Dans l'Économique, le grec Xénophon écrit au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. que la nature de la femme est adaptée aux travaux de la maison et au soin maternel à cause de son « corps moins résistant » et de son inclination à la « tendresse » (VII, 22-35). À l'époque médiévale, Bernard de Morlaas dit de la femme qu'elle est « le trône de Satan » (cité par Jean Delumeau, *La peur en Occident*). Plus proche de nous, dans un projet de loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes (Sylvain Maréchal, 1801), on peut lire ceci :

« La Raison veut que les femmes ne mettent jamais le nez dans un livre, jamais la main à la plume ».

Les discours misogynes (méprisant les femmes) ont trouvé pendant des siècles leurs prolongements juridiques. Considérées comme mineures physiquement et intellectuellement, les femmes devaient l'être socialement, économiquement et politiquement. Pourtant, elles obtiennent un jour le droit de vote et d'éligibilité (1944). Ces cinq dernières années (2018-2020), le législateur s'est intéressé aussi aux violences conjugales et au féminicide. L'égalité femmes/hommes passe donc par la longue conquête de droits et par le droit lui-même, depuis plus de deux siècles.

### 6. 2010 à aujourd'hui : renforcement des droits et des protections

- 2014 : loi pour l'égalité réelle (contre les violences, la précarité et les stéréotypes).
- 2017-2020 : #MeToo et durcissement des lois contre les violences sexuelles.
- 2020 : allongement du congé paternité (28 jours).



Ci-dessus : infographie du Monde, réalisée pour Benjamin Martinez, Floriane Picard et Eric Dedier, "5 ans de #metoo en infographies : un hashtag, une prise de parole mondiale à rebondissement", 15 octobre 2022.

### 4. Années 1970-1980 : tournant féministe et lois fondamentales

- 1965 : les femmes peuvent travailler, gérer leurs biens et faire un chèque sans l'autorisation du mari.
- 1970 : l'autorité parentale conjointe remplace la "puissance paternelle" et la notion de "chef de famille".
- 1972 : principe de l'égalité de rémunération est inscrit dans la loi.
- 1975 : loi Veil autorisant l'IVG (interruption volontaire de grossesse).
- 1975 : loi Haby sur l'obligation de mixité dans tous les établissements publics d'enseignement.



Ci-dessus à gauche : Simone Veil à la tribune de l'Assemblée Nationale, le 26 novembre 1974.  
Ci-dessus à droite : *Le Deuxième sexe*, ouvrage féministe de Simone de Beauvoir (1949).



### 2. Début du XX<sup>e</sup> siècle : les premières avancées

- 1907 : les femmes mariées peuvent disposer librement de leur salaire.
- 1914-1918 (Première Guerre mondiale) : les femmes occupent des emplois jusque-là réservés aux hommes, mais perdent leurs emplois après la guerre.
- 1924 : unification des programmes scolaires pour les filles et les garçons, permettant aux filles d'accéder aux mêmes diplômes que les garçons.

### 7. Un plan pour l'avenir (2023-2027) ?

- 2023-2027 : Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes (objectifs et cibles : lutte contre les violences faites aux femmes, la santé des femmes, l'égalité professionnelle et la culture de l'égalité).
- 2023 : proposition de loi visant à instaurer un congé menstruel de deux jours par mois pour les femmes souffrant de dysménorrhée (règles douloureuses et invalidantes). Rejetée par le Sénat en février 2024.

### 5. Années 1990-2000 : le défi de la parité

- 1999 : loi sur la parité en politique.
- 2000 : application de la loi sur la parité en politique, imposant une représentation équilibrée des femmes et des hommes sur les listes électorales.
- 2002 : loi sur la transmission du patronyme qui autorise la transmission du nom de la mère ou du père ou des deux aux enfants.



Ci-à-gauche : 'Hymne du MLF, parfois appelé Hymne des femmes, Femmes debout ou encore Debout les femmes, est une chanson créée collectivement en mars 1971 par des militantes féministes à Paris. Elle est devenue un emblème du Mouvement de libération des femmes (MLF) et plus généralement des luttes féministes francophones.



Ci-à-droite : 1982 : Pourquoi une journée des droits des femmes ? | Archive INA

# 4

Ci-à-droite : photographie d'Édith Cresson accompagnée du président François Mitterrand. Nommée Première ministre le 15 mai 1991 jusqu'au 2 avril 1992, elle est la première femme à occuper cette fonction.  
Crédits : © Rue des Archives/AGIP



### 3. 1944-1946 : le droit de vote et la reconnaissance politique

- 1944 : droit de vote et d'éligibilité des femmes (ordonnance du 21 avril, appliquée en 1945).
- 1946 : principe d'égalité inscrit dans la Constitution.

Ci-à-droite : photographie du premier suffrage auquel participent les femmes pour le référendum constitutionnel du 21 octobre 1945.



### 1. XIX<sup>e</sup> siècle : des revendications limitées par une société patriarcale

- 1804 : le Code civil napoléonien fait de la femme une éternelle mineure, qui doit l'obéissance au mari.
- L'éducation des filles progresse (lois Guizot en 1833, loi Falloux en 1850, loi Sée en 1880 et lois Ferry en 1881-1882).
- 1848 : début du suffragisme (mouvement pour le droit de vote des femmes).